

"Dites à votre peuple, écrit-il, de se trouver à son poste pour faire de bonnes élections pour votre Chambre locale et la Chambre des Communes..."

Dans une autre lettre.

"J'espère que vous ferez de bonnes élections."

Le gouvernement provisoire en fuite, les troupes maîtresses de Manitoba, les bonnes élections faites, M. Cartier ne se gêna plus.

"Vous traitez de mauriziens, lui écrit Mgr. Taché, ceux qui pour se protéger, ont eu le malheur de faire une victime, l'infortuné Scott."

Mgr. Taché devait apprendre plus tard de la bouche même de Sir John A. Macdonald que ce qu'on entendait par amnistie, n'était qu'une dérision. Il eut alors la preuve que M. Turville lui avait révélé la vérité et que M. Cartier, en prétendant que le secrétaire du Gouverneur ne savait pas ce qu'il disait, l'avait odieusement trompé. Après l'avoir fait attendre trois ans, Sir John A. Macdonald finit par lui annoncer que l'amnistie ne comprendrait pas ceux qui étaient impliqués dans l'exécution de Scott. Sous le coup de la douleur et de l'indignation, le prélat écrivit la lettre suivante à M. Langevin :

"A l'Hon. M. Langevin,

"Ministre des Travaux Publics.

"Ottawa, 16 août 1873

"Hon. et cher Monsieur,

"Permettez-moi de vous faire part de la pénible impression qui me reste de mon entrevue d'hier avec Sir John A. Macdonald.

"Le très-honorable ministre de la Justice, a sans doute été bon et aimable comme d'ordinaire ; il a même paru condescendant

sur certains points. D'un autre côté, sous forme de confiance, il m'a montré une disposition qui non-seulement m'afflige, mais qui me blesse d'une manière sanglante. Il doit vous communiquer ce qu'il m'a dit relativement à certaines informations que Lord Dufferin aurait reçues d'Angleterre.

"Si la chose est telle qu'on me l'a dite, il ne peut pas y avoir de duperie plus formelle. Si les choses tournent ainsi, j'aurais été joué d'une manière indigne. On ne s'est donc servi de moi que pour tromper et attendre le moment où une vengeance pourrait s'exercer plus facilement.

"Sans parler du faux calcul que l'on fait à ce dernier point de vue, ma conduite à moi, est bien clairement tracée. Je ne puis que mettre devant le public en général et les membres de la Chambre en particulier, LE JEU DONT J'AUBAIS ÉTÉ LA VICTIME ET L'INSTRUMENT"

VII

Il nous reste à citer l'opinion de Riel et de Lépine sur les chefs conservateurs que l'on veut faire passer aujourd'hui pour leurs anciens protecteurs.

Dans un long mémoire adressé au Lieutenant-Gouverneur Morris en date du 3 janvier 1873, Riel et Lépine attribuent tous leurs malheurs au ministère conservateur, et déclarent qu'il les a constamment trompés et joués.

"Depuis le 24 août 1870, disent-ils, nous avons été cajolés par le gouvernement d'Ottawa, qui nous a laissés sans protection et nous a ensuite dépouillés de notre liberté. . . . Il nous a rejetés et abandonnés à la fureur de nos ennemis."

"Dans ses discours publics et ses harangues politiques IL NE PARLE QUE DE NOUS PENDRE, parce que nous ne nous dévouons pas aux intérêts de notre province. LE GOUVERNEMENT A OTTAWA NOUS EST DONC HOSTILE.